

Article L.1110-5 du code de la santé publique «... toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée ».

Le CLUD à Houdan

Le CLUD (Comité de Lutte anti Douleur), instance de propositions et de réflexions, fonctionne depuis 2000 dans notre établissement.

Plusieurs actions ont été réalisées dans l'objectif d'améliorer la prise en charge de la douleur du patient:

- Un « contrat d'engagement de lutte contre la douleur », inclus dans le livret d'accueil, est remis à l'entrée de chaque patient hospitalisé pour votre information.
- Plusieurs types d'échelles d'évaluation sont utilisés dans notre établissement pour chaque mécanisme de douleur.
- Des modules de formation spécifique « douleur » sont mis en place depuis 2005 afin de permettre une formation continue des personnels soignants, centrée sur la douleur. Mécanismes, évaluation, dépistage, traitements, sont les axes principaux de ces formations
- Des protocoles d'utilisation des antalgiques ont été réalisés.
- Le CLUD qui se réunit trois fois par an en séances plénières, diffuse la culture anti douleur dans l'établissement par l'intermédiaire des soignants qui y participent.

Une réflexion globale de la prise en charge de la douleur est en place dans l'établissement.

N'hésitez pas à en parler avec l'équipe soignante.

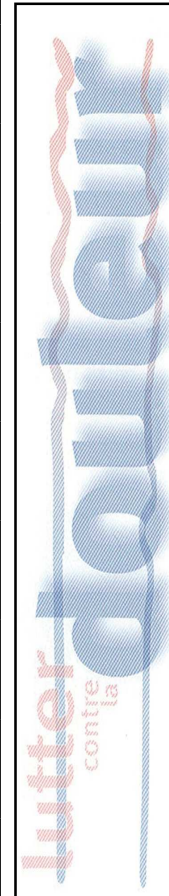
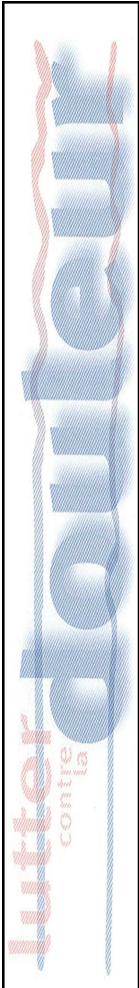
Contrat d'engagement

Dans cet établissement,
nous nous engageons à
prendre en charge
votre douleur

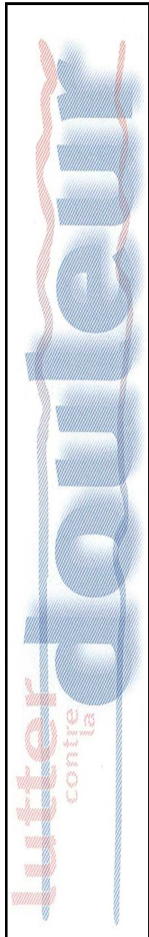
**Avoir moins mal
Ne plus avoir mal
C'est possible.**



MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE LA SANTÉ



Vous **avez peur** d'avoir mal...
Prévenir, traiter ou soulager votre
douleur **c'est possible**



PREVENIR

Les douleurs provoquées par certains soins ou examens: piqûres, pansements, pose de sondes, de perfusion, retrait de drains... Les douleurs parfois liées à un geste quotidien comme une toilette ou un simple déplacement...

TRAITER OU SOULAGER

Les douleurs aiguës comme les coliques néphrétiques, celles de fractures...

Les douleurs après une intervention chirurgicale.

Les douleurs chroniques comme le mal de dos, la migraine et également les douleurs du cancer, qui nécessitent une prise en charge spécifique.

Vous avez mal... votre douleur **parlons-en**

Tout le monde ne réagit pas de la même manière devant la douleur ; il est possible d'en mesurer l'intensité.

Pour nous aider à mieux adapter votre traitement, vous pouvez nous indiquer « votre degré » de douleur en la notant de 0 à 10 ou en vous aidant d'une réglette.



Nous allons **vous aider** à ne **plus avoir mal** ou à avoir **moins mal** en **répondant** à vos questions ; en **expliquant** les soins que nous allons vous faire et leur déroulement ; en **utilisant** le ou les moyens les mieux adaptés.

Les **antalgiques** sont des médicaments qui soulagent la douleur. Il en existe de différentes puissances. La morphine est l'un des plus puissant. Mais certaines douleurs, même sévères, nécessitent un autre traitement.

D'autres méthodes non médicamenteuses sont efficaces et peuvent vous être proposées comme par exemple le soutien psychologique, la psychothérapie...

votre participation est essentielle
nous sommes là pour vous ECOUTER, vous SOUTENIR, vous AIDER